

BILAN ANNUEL

2011 – 2012 – 2013 – 2014

MOUVEMENT SOCIAL



INTRODUCTION

Sommaire

1 INTRODUCTION

1. Introduction
2. Education et Protection
3. Citoyenneté et engagements
4. Plaidoyer
5. Productions
6. Visites officielles

Les centres du MSL

1 INTRODUCTION

Les centres du
Mouvement Social sont
présents dans toutes
les régions du Liban:



Editorial

1 INTRODUCTION

Le Mouvement Social met l'accent sur potentiel de la jeunesse en faveur du développement social, culturel, démocratique et citoyen de notre société. C'est en se basant sur cette énergie de changement positif que l'association a pu élaborer trois volets principaux d'intervention :

L'accès à l'apprentissage citoyen est un volet de première importance pour le Mouvement Social qui accompagne et inspire une jeunesse en plein effervescence dans un contexte de crise qui menace les fondements démocratiques de notre société. En ce sens, le Mouvement Social mobilise ses ressources pour transmettre aux jeunes des valeurs citoyennes à travers des méthodes proactives, dans lesquelles jeunes et enfants sont acteurs de développement.

Le deuxième volet se base sur le respect des identités et des différences interculturelles dans une société semblable à une mosaïque culturelle, religieuse et ethnique. Il trouve son intérêt dans les circonstances actuelles en permettant d'atténuer les tensions intercommunautaires liées à la crise syrienne.

Enfin, le troisième volet met l'accent sur une stratégie qui vise à repenser le volontariat et à faciliter l'accès des jeunes à une participation active et efficace dans la société pour leur permettre de s'affirmer tout en répondant à leurs engagements et à leurs manière de voir le monde.

Feyrouz Salameh

RESPONSABLE EXÉCUTIVE

ÉDUCATION ET PROTECTION

Depuis sa fondation en 1961, le Mouvement Social est engagé pour l'éducation et la protection des enfants et des jeunes. Soucieux d'assurer le respect des droits établis par la Convention relative aux droits de l'enfant, il a mené ces dernières années différents projets dans les domaines de l'éducation alternative et formelle et de la protection de l'enfance.

Projet « Autour de l'école »

2

ÉDUCATION ET PROTECTION

À travers ce projet, MSL contribue à l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation et aux loisirs, en accord avec son objectif principal : rendre la société plus juste.

Le projet « Autour de l'école » est fondé sur le parrainage individuel ou collectif, par des parrains français, de 577 enfants et jeunes de 3 à 21 ans qui bénéficient de soutien scolaire, de formations et d'un accompagnement social et humain. Le Mouvement Social offre à ces enfants la possibilité d'avoir accès aux loisirs et à l'éducation à travers différentes activités :

- Plus de 450 enfants de la maternelle à la terminale ont bénéficié d'une bourse scolaire et d'un suivi à l'école
- Des activités ludiques, psychologiques et de soutien scolaire ont été organisées pour au moins 300 enfants
- 52 enfants à la maternelle de Jnah ont eu un meilleur accès à l'éducation, au savoir, aux loisirs et à la citoyenneté. Dans cette maternelle, une nouvelle classe a été ouverte et rénovée afin d'accueillir 25 nouveaux enfants syriens non-scolarisés qui ont ainsi eu accès à l'éducation et aux loisirs.
- Des formations sur les méthodes d'accompagnement ont été dispensées à 40 mères de famille dans le cadre du projet.

Zoom sur

Depuis 2011, le Mouvement social a accompagné plus de 2100 enfants et jeunes vivant dans les quartiers de Sin El Fil et Jnah, dans la banlieue pauvre de Beyrouth. Ils sont issus de milieux très défavorisés, parfois en difficulté ou en décrochage scolaire, vulnérables aux dangers de la rue et du travail. La situation socio-économique des habitants de ces quartiers s'est en outre détériorée avec l'arrivée de nombreux réfugiés syriens fuyant la guerre.



Projet « Protéger les enfants des conflits au Moyen-Orient »

2

EDUCATION ET PROTECTION

Ce projet international mené en collaboration avec l'association palestinienne Culture et Pensée Libre, a permis de protéger des enfants libanais et palestiniens des conflits et de la violence grâce à divers ateliers et formations.

Le projet a eu lieu dans des régions défavorisées du Liban où les conditions de vie des enfants sont particulièrement difficiles. Il a permis de faire évoluer les comportements des jeunes et de ceux qui les entourent afin de limiter le recours à la violence. Au Liban, le projet a touché des jeunes âgés de 11 à 18 ans.

Activités

Le groupe âgé entre 11 et 14 ans

- Plus de 350 enfants de 11 à 14 ans en décrochage scolaire et à risque d'entrer sur le marché du travail ont bénéficié de sessions de sensibilisation aux métiers. Les participants ont suivi une méthode éducative alternative qui leur a permis d'acquérir les compétences basiques en langue et en mathématiques.
- Un suivi psychologique collectif et individuel, des ateliers de dessin, de théâtre, de loisirs et de sensibilisation/médiation permettant aux enfants et aux jeunes d'évacuer les tensions et de développer leurs capacités d'expression ont été menés tout au long du projet.
- Les parents des enfants ont été invités à visiter les centres et ont été sensibilisés sur les conséquences négatives que la violence peut avoir sur les enfants.

Le groupe âgé entre 15 et 18 ans

- Plus de 250 jeunes leaders de 15 à 18 ans ont été identifiés et ont suivi des formations au leadership et à la médiation (non-violence et résolution de conflits). Ils ont produit différents films de sensibilisation sur la violence et les jeunes.

Zoom sur

40 minutes dans la rue est un jeu de sensibilisation sur les dangers de la rue développé par et pour les enfants âgés entre 11 et 14 ans.

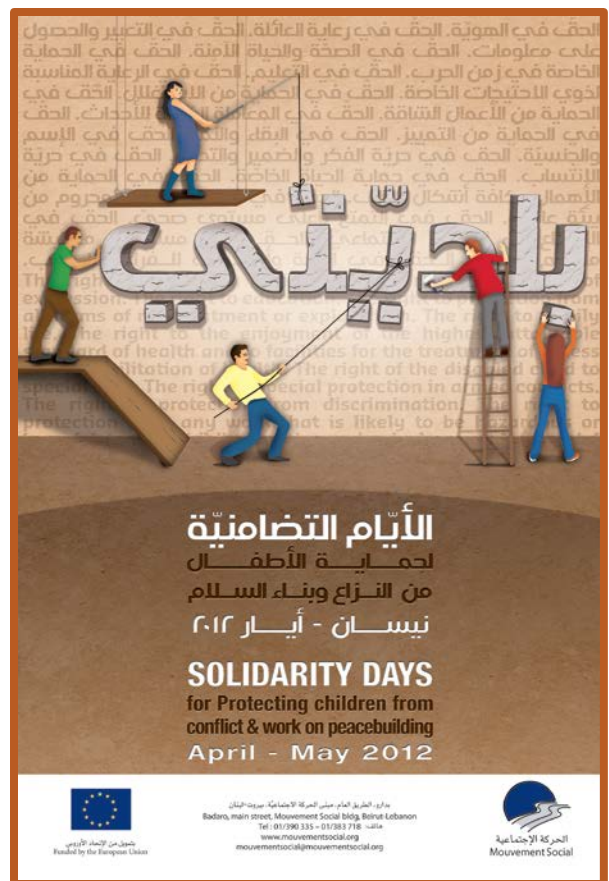


Projet « Protéger les enfants des conflits au Moyen-Orient »

2

EDUCATION ET PROTECTION

Les journées de Solidarité ont pour objectif de sensibiliser les enfants, les jeunes et la population de différentes régions du Liban sur le thème de la non-violence et de la protection des enfants.



Éducation et protection dans le contexte de la crise syrienne

2

ÉDUCATION ET PROTECTION

Le MSL a mis à profit son expérience de longue date dans le domaine de l'éducation alternative et de l'appui technique pour assurer l'éducation et la protection des enfants syriens dans ses centres et dans les écoles publiques libanaises.

Contexte

- Sur les 349 000 enfants réfugiés syriens en âge d'être scolarisés, 22% seulement l'étaient à la moitié de l'année 2014. L'école publique libanaise ayant une capacité maximale de 360 000 élèves toutes nationalités confondues, un dispositif a été mis en place en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et la société civile pour absorber l'ensemble des jeunes réfugiés*.

Classes alternatives pour les jeunes syriens et libanais

- Dans le contexte de la crise syrienne, MSL a mis en place des classes alternatives inspirées des clubs préprofessionnels pour plus de 250 enfants Syriens et libanais âgés de 11 à 14 ans..
- Les classes alternatives intègrent également des loisirs et des divertissements destinés à développer la personnalité de l'enfant, sa créativité et ses compétences intellectuelles à travers le dessin, le théâtre ou d'autres activités éducatives fondées sur le dialogue, la communication, la non-violence et le respect de la différence. Ces activités ont permis aux jeunes Syriens et Libanais d'améliorer leur confiance en eux et leur capacité à s'exprimer.



MSL possède une expérience de longue date avec les enfants déscolarisés : depuis 1999, il offre des classes alternatives ou clubs pré-professionnels (CPP) à des enfants défavorisés et hors du système scolaire, dans les régions les plus défavorisées du Liban (Jnah, Zahlé, Tripoli et Bourj Hammoud). L'objectif est d'assurer une éducation adaptée à ces enfants vivant dans des situations de grande précarité, livrés à la rue ou obligés d'intégrer le marché du travail pour subvenir aux besoins de leurs familles. Pour les mettre en situation de réussite, le MSL utilise l'approche socio-linguistique et dispense un programme qui prend en compte les besoins individuels de chaque enfant et leur offre une éducation de base en langue et en calcul ainsi que des sensibilisations aux métiers.

* Selon les estimations de l'UNHCR, à la moitié de l'année 2014

Éducation et protection dans le contexte de la crise syrienne

2

ÉDUCATION ET PROTECTION

« Accelerated Learning Program » (ALP) dans les centres du MSL

□ A Tripoli, Zahlé, Borj Hammoud, Saida et dans le Akkar, MSL a mis en place l'Accelerated Learning Program (ALP), programme élaboré par les agences des Nations Unies et le Ministère de l'Éducation et destiné aux enfants réfugiés syriens. 600 enfants et adolescents de 8 à 14 ans déscolarisés et risquant de voir leurs droits violés bénéficient de ce programme à travers le MSL.

Le soutien scolaire dans les écoles

□ A Tripoli, dans le Akkar et à Saida, MSL travaille également avec les enfants et adolescents syriens et libanais âgés de 6 à 17 ans, scolarisés dans 12 écoles publiques mais en difficulté scolaire donc à risque de quitter l'école. Il leur offre des cours de soutien scolaire et des cours durant l'été pour les mettre à niveau et assurer la continuité de leur éducation à l'école. Plus de 5000 enfants ont bénéficié de cet appui scolaire.



Le MSL participe également à un projet pilote portant sur la mise en place de stratégies d'apprentissage des langues étrangères qui respectent et intègrent l'environnement et les capacités des enfants syriens.

Compréhension interculturelle et respect des droits de l'homme

En parallèle et en complémentarité de son action, le MSL a développé deux approches :

- Les équipes du MSL ont suivi des formations interculturelles pour être en mesure de comprendre l'enfant syrien, son histoire et son parcours en travaillant sur la connaissance et l'acceptation de l'autre et de ses valeurs. L'approche interculturelle a permis de transformer les tensions entre les élèves en une synergie positive fondée sur la complémentarité.
- En lien avec les formations interculturelles, le MSL a travaillé et mis en place une approche fondée sur les droits de l'enfant en apprenant aux enfants à respecter leurs droits mutuels et à revendiquer le respect de leurs droits auprès des adultes.

Éducation et protection dans le contexte de la crise syrienne

2

ÉDUCATION ET PROTECTION

Formations dans les écoles publiques

Le MSL dispense des formations interculturelles aux enseignants des écoles publiques de Tripoli, du Akkar, de la Bekka et de Saida. Ces formations donnent des clefs de compréhension aux enseignants lorsqu'ils font face à des conflits ou des tensions d'ordre interculturel entre les élèves, qu'elles soient verbales ou non-verbales. Les parents ont également bénéficié de ces formations interculturelles. L'objectif du MSL est d'aboutir à ce que l'approche interculturelle soit utilisée par son équipe, par les enseignants, par les enfants et par les parents afin que tous soient en mesure de détecter et de désamorcer les conflits et de voir la complémentarité positive qui peut émerger de l'altérité.

Protection des enfants des dangers de la rue et de l'impact du conflit armé

- Le projet permet de protéger XX enfants des dangers de la rue et de l'impact du conflit armé en leur donnant les moyens de détecter les violations de leurs droits en assurant leur réhabilitation et leur réintégration à travers différentes activités.
- Ce projet concerne les enfants et les adolescents répartis en deux groupes : 11 à 14 ans et 15 à 17 ans. Il a lieu dans les régions suivantes: la Bekaa, le Nord, le Sud et le Mont-Liban.



CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

Convaincu que les hommes doivent être acteurs de leur propre développement et de celui de leur société, le Mouvement Social mène plusieurs projets favorisant l'implication des jeunes et des femmes dans la vie publique, en collaboration avec les instances de gouvernance locales et nationales. Il permet ainsi aux individus d'assurer le respect de leurs droits et de devenir des citoyens conscients et engagés.

Projet « La citoyenneté c'est mon droit »

3

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

À travers ce projet, MSL a contribué à renforcer la conscience et la participation citoyenne des jeunes en favorisant leur implication dans la vie publique et la prise de décision au niveau local.

MSL veut lutter contre la désaffection des jeunes pour la participation aux instances de gouvernance locale, notamment due à la mainmise des partis politiques sur le débat démocratique et à l'omniprésence du communautarisme.

Avec le projet « La citoyenneté c'est mon droit », il a permis de renforcer la participation des jeunes dans les instances de gouvernance locale et dans la vie publique de 12 municipalités du Sud-Liban, de la Bekaa et du Mont-Liban. A travers la création de « conseils municipaux de jeunes » et le montage de projets individuels et collectifs, MSL a contribué à la redynamisation du lien social et de l'engagement citoyen dans les régions rurales.

Activités

- ❑ 500 jeunes ont suivi une formation civique et une formation à la résolution de conflits, au montage et à la gestion de projets
- ❑ 160 jeunes ont participé à 16 conseils municipaux de jeunes
- ❑ 632 projets d'intérêt collectifs ont été montés avec les jeunes et les municipalités
- ❑ 4 jeunes ont monté un projet d'activité professionnelle
- ❑ Un « guide du jeune conseiller municipal » a été rédigé par les jeunes
- ❑ Un forum réunissant 750 personnes a été organisé pour présenter les résultats du projet

Zoom sur

Atelier de formation de jeunes au village de Joun.



Projet « Jeunes défenseurs »

3

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

Ce projet mené par MSL depuis trois années contribue à renforcer les capacités de jeunes issus de milieux défavorisés dans le but de leur permettre de défendre eux-mêmes leurs droits auprès des municipalités.

Les enfants impliqués dans le projet sont devenus des porte-paroles engagés dans la vie publique locale et les municipalités ont été incitées à respecter leurs obligations en matière de respect des droits de l'enfant et à mettre en place des mesures favorables aux jeunes et aux enfants.

Le projet a permis de réunir des données sur les violations des droits de l'enfant dans chacune des municipalités concernées, à travers une méthode de recueil de données menée par les jeunes eux-mêmes. Favorisant une approche fondée sur les droits de l'homme et le développement par la base, MSL permet ainsi aux jeunes d'être à la source du changement.

Six municipalités à travers le Liban ont bénéficié de ce projet : Haret Hreik à Ghobeireh (Mont-Liban), Borj Hammoud à Sin El Fil (Mont-Liban), Marj (Bekaa), Abra dans la région de Saïda (Sud-Liban), Nsar dans la région de Nabatiyeh (Sud-Liban) et Tal Abbas dans le Akkar (Nord-Liban).

Zoom sur

Depuis 2012, le Mouvement Social a accompagné plus de 500 enfants dans une démarche qui favorise leur implication citoyenne dans la vie publique dans une démarche fondée sur la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Les violations des droits ont été répertoriées sous forme d'un rapport élaboré par les enfants eux-mêmes.



Activités

- ❑ MSL a formé 210 enfants sur la Convention des Droits de l'Enfant, la conduite d'entretiens et le recueil de données.
- ❑ MSL a formé 6 municipalités sur les droits de l'homme et de l'enfant, l'identification des causes sous-jacentes des violations de ces droits et les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur respect.
- ❑ 220 questionnaires ont été menés par les enfants dans chacune des 6 régions afin d'identifier les violations de leurs droits.
- ❑ Des ateliers réunissant avocats et enfants ont permis d'identifier quels éléments du droit étaient violés et comment les droits pouvaient être rétablis.

Projet « Villages du commerce équitable »

NOUVEAU
PROJET

3

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

Le MSL mène depuis janvier 2014 un projet en partenariat avec Fair Trade Lebanon (FTL) pour développer le commerce équitable dans les villages libanais.

Les habitants des villages participant au projet sont impliqués dans la mise en place d'un projet citoyen permettant d'améliorer l'économie locale et de la rendre plus juste. Le MSL et FTL contribuent ainsi à la mise en place d'un nouveau type de gouvernance locale au Liban. Il permet aussi de renforcer les capacités et l'engagement des municipalités et des citoyens, notamment à travers la mobilisation de jeunes volontaires.

10 municipalités à travers tout le Liban ont été sélectionnées pour devenir « territoires du commerce équitable ».

En collaboration avec FTL et des élus locaux, MSL a contribué à l'élaboration d'une Charte du Commerce équitable prenant en compte les normes internationales en matière de commerce équitable et les spécificités du contexte libanais.

Zoom sur

A l'origine, le Mouvement social était un mouvement de volontaires. Dès sa fondation en 1961, des bénévoles se reconnaissant dans les valeurs du MSL se sont engagées pour contribuer au développement de leur société. Le Mouvement Social est convaincu que le volontariat est un des meilleurs moyens pour renforcer l'engagement et la conscience citoyenne et rendre la société plus juste et plus humaine.



Projet « Amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations de six villages et atténuation des tensions liées à la crise Syrienne »

NOUVEAU
PROJET

3

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

Pour apaiser les tensions entre Libanais et réfugiés syriens et pour améliorer leurs conditions de vie, MSL renforce les capacités des deux communautés et favorise leur implication conjointe dans la vie publique locale.

Contexte

Le projet mené conjointement par MSL et deux ONG partenaires Mada et FTL vise à améliorer les conditions de vie socio-économique des populations dans 6 villages et à atténuer les tensions liées à la présence de réfugiés syriens au sein de ces villages par le renforcement des capacités et de l'implication des acteurs en présence dans ces municipalités. Il s'inscrit donc dans la continuité du travail du MSL : c'est par l'implication dans un projet citoyen commun que le MSL et ses partenaires favorisent l'apaisement des tensions entre Syriens et Libanais.



Activités

5 comités mixtes incluant des femmes syriennes et libanaises, des jeunes libanais et syriens ainsi que des membres des municipalités ont été constitués ; ces comités favorisent la résolution des conflits entre les deux communautés et assurent le suivi des activités mises en place dans le cadre du projet.

MSL apporte une expertise dans le domaine de la médiation interculturelle et la résolution de conflits : depuis le début de la crise syrienne, le MS a pris le soin de comprendre la communauté syrienne et ses codes culturels pour avoir une approche plus humaine qui ne soit pas limitée à l'action d'urgence.

L'association travaille également avec tous les partis prenant du village où se trouvent ses centres. Il forme les parents des enfants syriens ou libanais afin que ces derniers puissent mieux comprendre l'environnement dans lequel ils se trouvent. Dans une optique de réciprocité, le MSL collabore également avec les municipalités afin de renforcer leurs rôles d'acteurs de proximité.

SOUTIEN AUX JEUNES ET FEMMES EN DIFFICULTÉ

Parce que chacun a droit à la dignité, à un travail et à une place dans la société, MSL favorise l'insertion sociale, humaine et professionnelle des jeunes et des femmes marginalisés, en difficulté ou incarcérés, grâce à des formations et des ateliers professionnels, éducatifs et humains.

Formations professionnelles et réhabilitation sociale

4 SOUTIEN AUX JEUNES ET FEMMES EN DIFFICULTÉ

MSL attache une importance particulière aux jeunes et aux femmes marginalisés, qu'il veut protéger de l'exploitation. Les formations professionnelles et les sessions de réhabilitation sociale du MSL favorisent leur intégration sociale et leur permettent d'accéder au marché du travail.

Sessions de formations professionnelles et de développement des compétences

Depuis 2011, plus de 550 participants ont bénéficié à des sessions de formations professionnelles au centre du MSL et au centre de formation « l'Oasis de l'espérance ». Les participants ont été initiés aux métiers suivants : assistant cuisinier, assistant vidéo, aide-soignante, assemblage et maintenance d'ordinateurs, coiffure, maquillage, technicien électrique, marketing, électronique, pâtisserie, accueil et secrétariat.

Intégration sociale et professionnelle

Les sessions de réhabilitation sociale font partie intégrante de la formation professionnelle. Elles permettent aux participants de développer leur personnalité et d'utiliser tout leur potentiel de travail. Les problématiques de la démocratie, des valeurs citoyennes sont aussi abordées : cela permet de renforcer l'engagement et la persévérance des jeunes impliqués dans le projet.

Les participants effectuent un stage dans l'une des compagnies ayant accepté de faire partie du réseau du MSL. A la fin des sessions de formations à « l'Oasis de l'espérance », les jeunes reçoivent un certificat du Directeur Général de l'éducation technique et professionnelle. Les jeunes qui ont suivi des formations dans les centres MSL reçoivent un certificat de l'Office National de l'Emploi.

Grâce à la formation professionnelle et la réhabilitation sociale, MSL a contribué à l'intégration de plus de 500 jeunes sur le marché du travail depuis 2011.

Projet en prison avec les jeunes et les femmes en conflit avec la loi

4

SOUTIEN AUX JEUNES ET FEMMES EN DIFFICULTÉ

MSL travaille dans la prison de Roumieh depuis 1994 et dans la prison de Barbar El Khazen depuis 1998. Il soutient et forme les jeunes en conflit avec la loi et les femmes incarcérés afin d'améliorer leur vie en prison et de faciliter leur réintégration dans la société.

Formations professionnelles

Le projet mené dans les prisons de Roumieh et Barbar el Khazen doit être envisagé comme une phase de réhabilitation préparant la réintégration dans la société des jeunes et femmes incarcérés.

Un soutien social, psychologique et légal a été fourni aux prisonniers. Des formations professionnelles leur ont permis d'acquérir de nouvelles compétences et de faciliter leur intégration sociale à la sortie de prison.

778 jeunes ont suivi des formations professionnelles et ont été initiés aux professions suivantes : assemblage et maintenance des ordinateurs, coiffure, travail du cuir et du bois. 183 femmes incarcérées ont été formées à l'informatique, la broderie, la pâtisserie et la coiffure.

Les formations professionnelles ont eu un impact positif sur les prisonniers et de nombreuses productions ont été commandées, notamment de « L'artisan du Liban ».

la médiation interculturelle:

La médiation interculturelle permet de renouer les liens sociaux en donnant la possibilité à l'individu de se décentrer en lui offrant une connaissance approfondie du contexte linguistique, culturel et social des communautés concernées. Elle fournit également les moyens de décoder les signes sous-jacents du conflit pour les résoudre.



Réhabilitation sociale et suivi psychologique

Le suivi social et psychologique respecte la vie privée du prisonnier. L'équipe utilise différentes techniques adaptées aux besoins de chacun. 784 jeunes et 551 femmes ont bénéficié de ce service. Les prisonniers ont discuté de différentes thématiques en lien avec les droits de l'homme et de l'enfant, le droit du travail, la communication, l'hygiène, le sport, les drogues, l'environnement, etc. Le MSL a également offert une assistance juridique aux prisonniers. L'équipe juridique a informé les jeunes et femmes incarcérés sur les procédures légales, les décharges, les réductions de peine... Dans certains cas le MSL a également recruté un avocat de la défense.

Loisirs et divertissement

Le divertissement est une part essentielle du processus de réhabilitation en prison. C'est pour cette raison que le MSL organise de nombreuses activités dans les prisons pour aider les mineurs et les femmes incarcérés à s'exprimer et interagir. 264 jeunes ont participé aux ateliers de dessin et 95 aux ateliers de théâtre, aux classes de sport et ont bénéficié de la bibliothèque que le MSL a fait construire dans la prison de Barbar El Khazen. De plus, ils ont participé à l'organisation de différents événements pour leurs vacances ou la remise de leur diplôme. Cela a permis de diminuer l'impact négatif que l'incarcération exerce sur eux.

Après la prison : l'intégration dans la société

4

SOUTIEN AUX JEUNES ET FEMMES EN DIFFICULTÉ

Pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et femmes incarcérés, le Mouvement Social les aide à construire un projet de vie et à le mettre en œuvre une fois qu'ils sont libérés.

Ce projet est divisé en deux phases : la phase préparatoire en prison et la phase de mise en œuvre une fois les jeunes et femmes libérés. Assistés par l'équipe du MSL, les femmes et les jeunes ont réfléchi à un projet de vie pour préparer leur vie après leur libération et aboutir ainsi à une intégration sociale réussie.

Le MSL a soutenu plus de 301 jeunes et 48 femmes après leur libération. L'association couvre les régions du Mont-Liban, du Nord, de la Bekaa et Beyrouth. Les méthodes de suivi incluent différents niveaux de soutien : individuel, familial, social, professionnel et psychologique. Le soutien global est un moyen important qui encourage jeunes et femmes à travailler et facilite leur réintégration.

Activités

MSL organise plusieurs activités culturelles (théâtre, art) qu'il utilise comme thérapies. Les anciens prisonniers ont écrit des poèmes et des histoires, ont produit des enregistrements audio et des films. Ils ont aussi appris le tricot, l'artisanat manuel et ont participé à de nombreuses sorties récréatives et éducatives. Malgré leurs revenus très modestes, la possibilité de produire et créer constitue un soutien moral très important pour les prisonniers et une opportunité de voir l'évolution qu'ils ont initiée dans leur vie.

Zoom sur:

« Quelle est la vie que je souhaite mener une fois libéré ? ». C'est la question qui tourne en boucle dans la tête des prisonniers. Dans le cadre du projet, ils essaient d'y trouver une réponse et de faire aboutir leurs projets de vie. Le projet de vie prend en compte différents éléments essentiels à la réintégration sociale : famille, éducation, opportunités de travail, compétences personnelles...



Le travail d'intérêt général, mesure alternative à l'emprisonnement

4

SOUTIEN AUX JEUNES ET FEMMES EN DIFFICULTÉ

MSL offre un suivi aux jeunes en conflit avec la loi condamnés aux travaux d'intérêt général, une des mesures alternatives à l'emprisonnement au Liban.

Le travail d'intérêt général est une mesure stipulée par la loi de Protection des Jeunes émise en 2004. C'est en référence à cette loi et en lien avec son engagement pour le respect des droits de l'enfant que le MSL offre un soutien aux jeunes délinquants condamnés à cette peine. L'association mène ce projet à Beyrouth, dans le Mont-Liban au Nord et dans la Bekaa depuis février 2006.

Une approche fondée sur l'action

Les jeunes condamnés aux travaux d'intérêt général sont impliqués dans de nombreuses tâches destinées à fournir un appui positif à la communauté locale ou à une institution habilitée, à travers des activités non-rémunérées.

Les travailleurs sociaux du MSL font en sorte que le risque de récidive des jeunes en conflit avec la loi soit limité, grâce à un suivi régulier tout au long du processus de réhabilitation. Ils s'accordent sur un contrat, en présence de différents acteurs. Les travailleurs sociaux sont aussi en liaison avec les institutions habilitées à recevoir les jeunes en conflit avec la loi. Durant le processus de réhabilitation, MSL conseille et suit les jeunes et évalue régulièrement leur travail.

MS a fourni un support à 464 jeunes condamnés aux travaux d'intérêt général dans des municipalités, des institutions médicales ou sociales, etc.



Le Mouvement Social mène le projet sur l'ensemble du territoire libanais avec l'intégration du Sud-Liban depuis 2014.

Coopération et sensibilisation

L'équipe du MSL visite de nombreuses organisations et institutions tout au long de l'année pour les sensibiliser au travail d'intérêt général. L'association encourage les différents acteurs à travailler ensemble, à l'avantage des jeunes en conflit avec la loi. Un réseau d'ONG et d'institutions où les jeunes peuvent effectuer leur travaux a été établi par le MS. Ce réseau est en développement constant : X partenaires à la fin de l'année 2014.

PLAIDOYER

Le Mouvement Social aspire à un changement de politique en faveur de l'amélioration des conditions des plus défavorisés à travers une participation active à plusieurs plateformes et réseaux notamment:

- La plateforme pour la politique de jeunesse,
- Le réseau « Observatoire sur les droits sociaux et économiques » organisé par l'ANND (Arab NGO Network for Development) pour produire un rapport alternatif.
- La commission nationale pour les femmes Libanaises
- Le comité national pour la protection des enfants du conflit armé organisé sous le patronage par du Conseil Supérieur de l'Enfance qui regroupe des ONG locales et internationales
- Collaboration avec les différents ministères (affaires sociales, justice, éducation et emploi via l'Office national de l'emploi)

PRODUCTIONS

6 PRODUCTIONS

- Le jeu : « **C'est ainsi que je me protège** » regroupe une planche de jeux, un CD interactif et le manuel d'utilisation pour les enfants exposés au danger de la rue.



- Jeu « **Tripoli** » est un outil de sensibilisation élaboré par les jeunes en conflit avec la loi.



- L'étude juridique “ Mineur et adulte face au tribunal”



- Un album de Rap enregistré par les mineurs en conflit avec la loi “ Conseils en musique”



- Le livret de temoignages de femmes et de jeunes en conflit avec la loi.



- La Bande dessinée : « Sami, Pourquoi moi? »



GUIDES

6 PRODUCTIONS

- Guide de suivi Socio-professionnel



- Guide de médiation interculturelle



- Rapport “Child Led Data Collection – CLDC”



6 PRODUCTIONS

- Les réussites des jeunes dans la mise en place des projets d'intérêt collectif et personnels



- Album sur la protection des jeunes du conflit



VISITES OFFICIELLES

- La visite du Commissaire Européen pour l'élargissement et la politique européenne de voisinage, Monsieur Štefan Füle, en la présence de Madame l'ambassadeur Angelina Eichhorst, chef de la délégation de l'UE au Liban, et la représentante de l'Unicef au Liban Madame Annamaria Laurini, pour L'inauguration du centre du « Mouvement Social » à Bourj Hamoud.



- Visite de l'ambassadeur du Canada et des représentants de l'UNICEF au Mouvement social



Dépenses 2014

Projets	Montant en \$	Pourcentage
Prévention et protection	858,505.00	38%
Education	772,155.00	35%
Citoyenneté et engagement	193,835.00	9%
Rhéhabilitation socio-économique	194,845.00	9%
Administration et coordination	212,930.00	10%
Total	2,232,270.00	100%

Ressources 2014

Nos partenaires (par ordre alphabétique)

Partenaires Internationaux

- AFD
- Asfari
- CCFD-Terre solidaire
- Christian Aid
- Hilfswerk Austria
- OMSAR
- Partage
- Save the children
- Swiss Agency for development
- Unicef

Organismes officiels

- Ministère des affaires sociales
- Ministère de la Justice
- Office National de l'Emploi

Fonds locaux et propres

- Murex
- Participation locale